

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 27.02.2023 / 02

LUNDI 27 FEVRIER 2023 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents :

Nombre de pouvoirs : 10

Absents sans pouvoirs : 22

Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 27 FEVRIER, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 21 février 2023, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET (arrivée à 18 h 48), Mr Patrick BEAUJAN, Mr Jean-Claude BENARD, Mr Jack BOISJOLY, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Martine DESHAYES (arrivée à 18 h 45), Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mr Thibault ECALARD, Mme Marianne FLORAT, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Stéphanie MARTIN, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Géraldine DE BONNAFOS, pouvoir à Mme Charlotte CHEVALLIER.
- Mr Fabrice FOUCHET, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD.
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL.
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mr Jack BOISJOLY.
- Mme Véronique HOMMAIS, pouvoir à Mme Estelle PLANCHON.
- Mr Denis LE GOUT, pouvoir à Mr Bernard DORIO.
- Mr Michel PITARD, pouvoir à Mr Roland BAUCHET.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.
- Mme Nathalie ZEYMES, pouvoir à Mr Didier LALLIER.

Absents excusés :

- Mr Daniel ANTOINE.
- Mr Alain FOUQUET.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Christine MOTTÉ.
- Mme Pascale PAYNEL.
- Mme Chantal POUCHARD.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mme Josette BRACONNIER.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnaud JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Virginie LAURO.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Jacqueline JULIEN est désignée secrétaire de séance.

SUBVENTION AU COMITE D'ORGANISATION PARIS - CAMEMBERT

Sortie de Monsieur Frédéric CANET.

Un rappel de l'historique de la course PARIS – CAMEMBERT :

1934 Création par deux personnes originaires du SAP Monsieur COUDERT et ETIENNE pour animer la quatrième journée de la foire de Pâques.

Jusqu'au début des années 1960 : La course PARIS-CAMEMBERT se déroule entre professionnels et amateurs indépendants.

Début des années 1970 : Les équipes professionnelles sont apparues intégralement.

La course PARIS-CAMEMBERT est organisée par des bénévoles affiliés à la FFC.

En 1990, l'U.C.I. (Union Cycliste Internationale) a procédé à l'élaboration de catégories. PARIS-CAMEMBERT est passée de la classe 1.4 (1991) à la classe 1.1 (2017) jusqu'à ce jour au fil des années de travail et de professionnalisme. Toutes ces montées de classe ont été jugées par le commissaire international UCI et le collège des commissaires.

2023 : La 84^{ème} course Paris-Camembert se déroulera le mardi 11 avril 2023.

Ville de départ MAGNANVILLE dans les Yvelines (ville de départ des années 1991 à 2014).

Ville d'arrivée LIVAROT – PAYS D'AUGE

Les coureurs traverseront le département en deux fois. Cela représente 76,3 kms de course dans le département du Calvados, 97,10 kms dans le département de l'Eure et 30,5 kms dans le département de l'Orne.

Nouvel itinéraire : 4 monts meilleurs grimpeurs, côte de l'Angleterre Livarot, les Champeaux, la cavée de Crouttes et côte des Fondits à Ste Foy de Montgommery 2 passages.

La logistique Arrivée reste inchangée.

Dans le cadre de l'arrivée de la course Paris – Camembert, le comité d'organisation Paris – Camembert sollicite la Commune de Livarot – Pays d'Auge pour une subvention de 20 000,00 € dans le cadre de la convention qui a été signée en date du 14 Avril 2022.

Le Conseil Municipal devra approuver la demande de subvention 20 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention de 20 000,00 € au Comité d'Organisation Paris-Camembert.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 27 février 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20230227-2023-03-06-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 06/03/2023



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR